CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:00 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	5:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int	7:40 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:40 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int	7:20 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:20 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:20 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:50 p m	5:04 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:00 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad
(LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train pécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:0[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur de deuxième District portant le No. municipal 1615 N. Rue Broad dans l'Ilet, des rues White, St. Philip, Ursulines et Bellechasse.

Leonard Meyer vs. Mrs. Emma Goldrey, veuve de Julian LeFort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 104,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-apres décrite à savoir:

I. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privileges, servitudes et advantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situe dans le deuxieme District de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, St. Philip et Ursuline et Belle Chase, dans l'Ilet No. 354, constituant de terrain No. 15, portion dans l'arrière le dit terrain No. 15, situe a une distance de 132 pieds, 4 pouces et sept lignes du coin des rues St. Philip et Broad, et mesurant en mesures Americaines comme suit: Le dit terrain No. 15 mesurant trente deux pieds, quatre pouces et sept lignes de face sur la rue Broad St. par une profondeur de deux cent vingt trois pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de division du terrain No. 16 deux cent vingt trois pieds, trois pouces et six lignes. Sur la ligne de division du terrain No. 14 et trente deux pieds, six pouces at cinq lignes sur l'arrière lignes, et l'arrière portion du dit terrain No. 2 lequel est attenant au terrain No. 15 à l'arrière et mesure vingt deux pieds, 6 pouces, et cinq lignes, sur la ligne de côte du terrain No. 1 la même mesure sur la ligne de côte du terrain No. 3, trente deux pieds, six pouces, et cinq lignes sur l'arrière ligne du dit terrain No. 15 et trente deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne opposée qui court parallele à la rue White, le tout par un croquis et certificat du plan fait par D. Seghers, Voyer, date le 11 juin, 1904.

II. Un certain terrain avec toutes le bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque facon qui en dépendent, situé dans le deuxième district de la ville de la Neuveue Orleans, dans l'ilet No. 354, borne par les rues Broad, White, Ursulines, St. Philip, et Belle Chasse le dit terrain etant désigne par le No. 16, sur une carte de Geo. de Armas, D. C. S. annexée à l'acte de C. G. Collins, Notaire, date le 30 decembre, 1896, d'apres laquelle carte le dit mesure trente deux pieds, deux pouces, et sept lignes de face sur la rue Broad, deux cent vingt deux pieds, onze pouces et deux lignes, sur la ligne de division du terrain No. 15, deux cent vingt trois pieds, un pouce et quatre lignes, sur la ligne des terrains, 17, 20, 21, 22 et 23 d'une larguer a l'arrière de trente deux pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STAFFORD ET ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
Juin20,21,27July3,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les Nos. municipal 1236 et 1238 rue Elmira, entre les rues Marais et Urquhart.

Suburban Building and Loan Association vs. Carrie Schleasmann, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,969 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y appartiennent ou de quelque façon qui y en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 478, borné par les rues Marais, Désire, Urquhart et Elmira, désigné comme terrain No. treize sur un croquis fait par Edgar Pilie, voyer, date le 23 de septembre 1901, et annéxé à un acte de vente par Mlle Josephine Jefferson à William O' Garic, passé devant Fred Zengel, notaire, date le 1 de mars 1902, et de accord de cela le dit lot commencent trente-et-un pieds de la rue Urquhart et mesurent trente-et-un pieds, deux pouces et cinq lignes de face sur la rue Elmira, sur profondeur entre lignes égal et parallèles de cent-vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
juin20,27—juillet3,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, qui forme le coin des rues Poydras et Galvez (dans l'Ilet des rues Johnson et Perdido).

Società Italiana di Beneficenza Contessa Entellina vs. Lena Pizzoloto, Curatrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,998—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 518 borné par les rues Poydras, Galvez, Johnson et Perdido; lequel dit terrain est désigné par le No. 8, et mesure trente trois pieds un pouce de face sur la rue Poydras par une profondeur et une façade de cent vingt pieds sur la rue Galvez, formant le coin des dites rues; le tout d'après un plan déposé au bureau de A. J. Villeré, ancien notaire de la Nouvelle Orléans, comme plan No. 1 un croquis duquel plan est annexé à un acte de vente de Theodore Gehaeb à Robert Gardner, passé devant Octave Morel, ancien notaire, le 1er mai 1878.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
Juillet—3,11,18,25août—1,7

Succession de John J. McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,416 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. O'Neill, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats. Juillet—12,17,23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le nouveau numéro municipal 1212 rue N. Rempart, entre les rues Hôpital (maintenant Governor Nicholls) et Quartier.

French Market Homestead Association vs. Gioachino Messina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,009 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 août 1913 à midi la propriété ci-apres décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, Hôpital, Bourgogne et Quartier, ayant en mesure anglaise, trente un pieds, un pouce et six lignes de face à la rue Rempart, sur soixante-sept pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses qui s'y trouvent portant le numéro municipal (vieux) 288 rue Rempart (nouveau) 1212 rue N. Rempart.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. J. PETERS,
Avocat pour demandeur.
Juillet—12,18,25août—1,8,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1926 rue Annette, entre les rues Joséphine et Celestine.

Ideal Savings & Homestead Association vs. Mme Herminia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,800 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 30, borné par les rues Annette, Joséphine, Celestine et Nouveau St. Bernard, le dit terrain désigné par le numéro sept et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face sur la rue Annette, par une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
Juin21,22,27juillet3,11,18,23,24

AVIS AUX CREANCIERS

William L. Young, examinateur de l'Etat pour les Banques d'Etat, vs. Teutonia Bank and Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,258 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par William L. Young et T. W. Danziger, liquidateurs ci-dessus mentionnés de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. REILLEY, Avocat.
Juillet—19,23,28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. Picheloup vs. S. Dedebaut.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,080 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 juillet 1913, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un cheval.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
W. YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
Juillet—13,18,22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mattie May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,257 — Division B — Attendu que Wallace L. Walker a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mattie May, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM C. McLEOD, Avocat.
juillet22,27,31

Succession d'Edward Ladenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,850 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
juillet—19,23,28

Succession de Mme Sabina Gibbons Adams, vve de James Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,169 — Division B — Attendu que Mlle Margaret Gibbons a présentée une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Sabina Gibbons Adams, vve de James Adams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. F. BARTLEY, Avocat.
juillet15,19,24

Succession de Sophie Carrick, épouse de Andrew Lester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,241 — Division D — Attendu que Andrew Lester, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Sophie Carrick, épouse de Andrew Lester, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
juillet—19,23,28

VENTES A L'ENCAN

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double agréable, Nos. 333-335 avenue St. Maurice, coin de la rue Bienvenue, sur deux lots de terre; ainsi que deux lots vacants sur la rue Bienvenue.

Succession d'Etienne Courrege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,237 — Division E — A l'enchère, JEUDI, le 21 août 1913, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juillet 1913 dans l'affaire ci-dessus qi m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 78, borné par les rues Bienvenue, Tricou, Pontalba (anciennement rue Jumonville) et l'avenue St. Maurice sur le croquis d'arpentage par C. Uncas Lewis, sous-voyer de la ville, daté le 18 juin 1900 et annexé à un acte de vente par Mme J. M. Bonneau à D. E. Seghers, passé devant F. D. Charbonnet, notaire, le 12 janvier 1903, d'après lequel croquis les dits lots mesurent chacun trente pieds, quatre pouces de face sur la rue Bienvenue par cent trente-six pieds, onze pouces et cinq lignes et demi de profondeur.

2. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. 78, borné par l'avenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et les rues Bienvenue, Tricou et Pontalba (anciennement Jumonville) sur un plan particulier fait le 11 mai 1881 par Edgar Pilié, architecte, lesquels dits lots mesurent, en mesure américaine, d'après le dit plan, chacun trente pieds, cinq pouces et une ligne de face sur la rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) par cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No. 20 formant le coin de l'avenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et la rue Bienvenue. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros municipaux 333-335 rue St. Maurice.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant et le solde s'il y en a, en billets de l'acheteur ou des acheteurs, payable en un an ou deux ans à partir de la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an à parti de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et par privilèges de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les taxes de 1913 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur du prix de l'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Félix J. Dreyfous, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur, Bureau, 202-204 Hennen Bldg.
A. D. DANZIGER, F. J. DREYFOUS,
Avocats pour le demandeur.
Juillet—20,27août—3,10,17,21

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillee avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express